

La ville de La Côte-Saint-André

recherche,

pour son Ecole Municipale de Musique,

- un professeur de violon

(environ 6h00 hebdomadaires – prise de fonctions septembre 2021)

- un professeur de trompette

(environ 3h00 hebdomadaires – prise de fonctions septembre 2021)

Au sein de l'équipe pédagogique de l'Ecole Municipale de Musique, vous serez amené à enseigner dans votre spécialité (élèves débutants à 3ème cycle), à encadrer des pratiques d'ensemble, à apporter vos compétences transversales et participer à la vie culturelle de la cité dans le cadre du projet d'établissement.

Pour tout renseignement: M. le Directeur (04 74 20 44 85)

Candidatures à envoyer à Monsieur le Maire : contact@lacotesaintandre.fr

ou Ville de La Côte-Saint-André 2 rue de l'Hôtel-de-Ville BP 84 38261 La Côte-Saint-André Cedex